

Problèmes et perspectives des transports urbains et périurbains

Conclusions de la Commission Transports (Bruxelles - 16 octobre 1998)
adoptées par le Conseil Central de Bruxelles (18 décembre 1998)

La Commission Transports de la Ligue Européenne de Coopération Économique, réunie à Bruxelles le 16 octobre 1998, a consacré ses exposés, débats et réflexions aux problèmes et aux perspectives des transports urbains et périurbains en Europe.

Les conclusions qui en ressortent sont les suivantes:

- ◇ l'évaluation au niveau européen ou international des résultats et des performances des réseaux de transport urbain est rendue difficile par la diversité du tissu et des structures urbaines ainsi que par la fragilité des indicateurs retenus
- ◇ cette évaluation permet cependant de mettre en valeur l'existence de problèmes communs qui sont notamment: la prolifération des zones commerciales anarchiques à l'entrée des villes - les conséquences de choix urbanistiques indépendants des réseaux de transport public - le développement inconsidéré de l'urbanisation automobile qui a abouti à une congestion des villes
- ◇ la commission souligne également l'importance fondamentale de la volonté politique pour régler progressivement et durablement les problèmes des transports urbains et périurbains, en particulier la question cruciale de l'intégration et de l'adéquation entre l'offre et la demande périurbaines. A cet égard une expérience intéressante est celle de la ville de Rotterdam qui prévoit l'application d'un système routier sélectif pour certains groupes cibles.

Elle met en outre en évidence le caractère essentiel du transport public pour répondre au problème de la circulation dans les villes et leur périphérie. Ce qui pose aussi la question de la répartition équitable des charges entre les collectivités publiques, les entreprises et les usagers - et suppose d'abord un processus de coopération et de répartition entre réseau public et réseau privé - et ensuite la réalisation d'un certain nombre de conditions, au nombre desquelles figurent:

- ◇ une coopération entre les acteurs responsables pour définir et mettre en œuvre une stratégie de transport urbain et périurbain de nature à satisfaire les besoins des usagers
- ◇ une politique de prix lisible et incitative
- ◇ une information simple et complète des voyageurs par l'apport des nouvelles technologies
- ◇ une responsabilité politique unifiée en matière de réseau urbain et périurbain qui s'appuie sur une concertation et une coopération entre toutes les collectivités au niveau local, régional et national, qui permettrait aussi de réaliser des économies au niveau du financement
